

Ont fait le voyage : Pascale MAZUY, Michelle RAGUIN, Jean-François BARTHALE, François CATALANO

Rendez-vous avec Fernand KARAGIANNIS, membre de l'équipe municipale, et Vincent BEYARD, maire, élus en mars 2014 sur une liste collégiale.

1 – HISTORIQUE

Né à partir d'un collectif opposé à la création d'une grande surface à la périphérie de la commune, un petit groupe d'habitants travaille pendant 3 années pour préparer un projet plus ambitieux afin de mettre en œuvre une politique plus participative et plus démocratique, et contrer le maire UMP lors des municipales de 2014. Ce groupe se répartit peu à peu en huit commissions de réflexion portant 30 projets. Il regroupe en 2014 un quart de la population. Avant les élections ils mettent en place des débats publics afin que tous les habitants puissent s'exprimer.

La liste collégiale recueille 56,8 % des voix sur 79 % de votants. La campagne a été financée par des dons (1500 €) et menée dans l'enthousiasme par 100 habitants !

Fernand KARAGIANNIS déclare être « dans la droite ligne de Stéphane HESSEL » ; il est chargé, en autres de la communication car cette expérience innovante de démocratie participative attire les associations de toute sorte et les médias....l'équipe est très sollicitée.

– FONCTIONNEMENT

- Un binôme de tête : le maire V. BEYARD et sa première adjointe Annie MORIN
- Sept commissions « participatives » qui travaillent sur des thèmes précis
- Des groupes « action-projet » (GAP) qui définissent les priorités, et font des choix qui remontent ensuite au « comité de pilotage ». Ce sont des commissions extra-municipales qui font participer 225 personnes : c'est déjà une grande réussite démocratique ! Chacune est menée par un binôme de conseillers municipaux.
- Comité de pilotage (constitué de tous les élus référents) qui valide la décision
- Le conseil municipal entérine ensuite cette validation en réunion. La majorité est constituée des 2/3, à tous les niveaux. On compte 13 élus au conseil où la parité est respectée.
- Le conseil des sages constitué des personnes non élues : 6 personnes fondatrices du groupe initial, plus 6 volontaires tirés au sort après une réunion publique ; ils sont garants de la démarche dans un souci de « veille bienveillante ». Il se réunit une fois par mois. Il n'est pas dans l'action concrète afin de garder le recul nécessaire.

A chaque fois que c'est possible, on associe la population par des réunions publiques préalables pour informer et débattre. Cela prend du temps, bien sûr, ce que ne se privent pas de faire remarquer les détracteurs....

Mr KARAGIANNIS donne l'exemple de l'éclairage en ville : cela a fait l'objet de deux réunions publiques, d'un long travail de réflexion, d'études avec des experts, avant de conclure, au bout de 9 mois, à la nécessité de différencier l'éclairage en ville et l'éclairage périphérique.

Autre exemple concernant les actions de solidarité : 17 personnes bénévoles sont allées interviewer toutes les familles de la commune pour relever les priorités : aider les mères seules ? les personnes âgées ? la petite enfance ? L'équipe municipale seule n'aurait pu mener une enquête de cette ampleur : là, c'est un gain de temps considérable.

La municipalité a à cœur d'informer au mieux les habitants : 4 bulletins déjà sont sortis en un an dans un souci de transparence maximum. Les habitants peuvent aussi s'y exprimer librement.

Il existe aujourd'hui 18 commissions de travail, mais le conseil s'est limité à 5 GAP pour ne pas s'éparpiller et rester efficace.

Une charte a été écrite qui décline les valeurs des élus de ce conseil.

3 – LES DIFFICULTES RENCONTREES

Il faut du temps parfois pour mettre en œuvre les décisions, dans le souci de consulter la population en permanence ; « la démocratie s'apprend » dit Mr KARAGIANNIS. Certains membres du conseil regrettent le manque de reconnaissance pour ce travail de démocratie participative. D'autres signalent la difficulté de mettre de l'ordre dans la masse d'informations qui arrivent (sollicitations de toute la population), et la difficulté à gérer les équipes. D'autres enfin regrettent le vide trouvé en arrivant à la mairie : aucun dossier dans les placards, plus de secrétaire. Le maire en particulier se plaint du mauvais accueil qu'il a reçu en intercommunalité.

Mais dans l'ensemble, c'est une expérience extrêmement positive. La population est très impliquée dans la vie publique et l'enthousiasme persiste dans l'équipe municipale.

La charte est visible sur le site de la mairie.

<http://www.mairiedesaillans26.fr/>